



**RECUEIL**

**DES**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES  
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE**

**Composition de la Commission Départementale  
de Coopération Intercommunale  
CDCI**

**N° Spécial**

**10 mars 2016**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial DAJAL du 10 mars 2016**

**Composition de la Commission Départementale  
de Coopération Intercommunale  
CDCI**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE</b>	<b>Page</b>
DAJAL1 n° 2016-004	04.03.2016	Arrêté du 4 mars 2016 portant de la composition de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI).	3

## **DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE**

**Arrêté DAJAL1 n° 2016-004 du 4 mars 2016 portant de la composition de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI).**

### **LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L5211-42 et suivants ;
- VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- VU le décret n° 2011-122 du 28 janvier 2011 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale de la coopération intercommunale ;
- VU le décret du 7 novembre 2013 portant nomination de M. Yann JOUNOT en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine (hors classe) ;
- VU l'Arrêté DAJAL 1 n° 2014-007 du 19 mai 2014 constatant le nombre total de sièges de la commission départementale de la coopération intercommunale des Hauts-de-Seine en formation plénière et restreinte, ainsi que leur répartition entre les différentes catégories de collectivités territoriales.
- VU l'arrêté DAJAL1 n° 2014-008 du 19 mai 2014 portant organisation de l'élection des représentants des communes, des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, des syndicats intercommunaux et mixtes de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI).
- VU l'Arrêté DAJAL1 n° 2014-013 du 25 juillet 2014 portant composition de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI)
- VU les délibérations du conseil régional d'Ile-de-France des 21 janvier et 18 février 2016 désignant les représentants de l'assemblée régionale ;
- VU la délibération du conseil départemental des Hauts-de-Seine du 17 avril 2015 désignant à la suite des élections départementales des 22 et 29 mars 2015 les nouveaux représentants de l'assemblée départementale au sein de la commission départementale de la coopération intercommunale.
- SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

### **ARRETE**

#### **ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

La composition de la commission départementale de coopération intercommunale des Hauts-de-Seine en formation plénière est composée comme suit :

AU TITRE DES REPRESENTANTS DES COMMUNES :

1<sup>er</sup> collège :

Monsieur Yves REVILLON	Maire de Bois-Colombes
Monsieur Jean-Pierre SCHOSTECK	Maire de Châtillon
Monsieur Philippe JUVIN	Maire de La Garenne-Colombes
Monsieur Patrice LECLERC	Maire de Gennevilliers
Monsieur Eric BERDOATI	Maire de Saint-Cloud
Madame Virginie MICHEL-PAULSEN	Maire de Vaucresson
Monsieur Alain-Bernard BOULANGER	Maire de Villeneuve-la-Garenne
Madame Christiane BARODY-WEISS	Maire de Marnes-la-Coquette

2<sup>ème</sup> collège :

Monsieur Pierre-Christophe BAGUET	Maire de Boulogne-Billancourt
Madame Christine LAVARDE-BOEDA	Adjoint au maire de Boulogne-Billancourt
Monsieur Patrick JARRY	Maire de Nanterre
Monsieur Jacques KOSSOWSKI	Maire de Courbevoie
Monsieur Manuel AESCHLIMANN	Maire d'Asnières-sur-Seine
Madame Nicole GOUETA	Maire de Colombes

3<sup>ème</sup> collège :

Monsieur Jean-Yves SENANT	Maire d'Antony
Monsieur Jean-Didier BERGER	Maire de Clamart
Monsieur Thierry LEFEVRE	Adjoint au maire d'Issy-les-Moulineaux
Monsieur Patrick BALKANY	Maire de Levallois-Perret
Monsieur Hervé MARSEILLE	Maire de Meudon
Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN	Maire de Neuilly-sur-Seine
Monsieur Patrick OLLIER	Maire de Rueil-Malmaison

AU TITRE DES REPRESENTANTS DES SYNDICATS MIXTES ET SYNDICATS DE COMMUNES :

Monsieur Eric FLAMAND	Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères
Monsieur Denis LARGHERO	Syndicat mixte des Coteaux et du Val de Seine
Monsieur Olivier MERIOT	Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères

AU TITRE DES REPRESENTANTS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL :

Madame Armelle TILLY	Conseillère départementale
Madame Josiane FISCHER	Conseillère départementale

Madame Rita DEMBLON	Conseillère départementale
Madame Camille BEDIN	Conseillère départementale
Monsieur Pierre OUZOULIAS	Conseiller départemental

AU TITRE DES REPRESENTANTS DU CONSEIL REGIONAL :

Monsieur Thierry SOLERE	Conseiller régional
Madame Nadège AZZAZ	Conseillère régionale
Monsieur Denis GABRIEL	Conseiller régional

**ARTICLE 2 :**

L'arrêté DAJAL1 Arrêté DAJAL1 n° 2014-013 du 25 juillet 2014 portant composition de la commission départementale de coopération intercommunale est abrogé.

**ARTICLE 3 :**

Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture des Hauts-de-Seine est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Le Préfet,  
Signé  
Yann JOUNOT

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale  
Cellule CRD – DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>

**Directeur de la publication :**

Thierry BONNIER

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : **01.40.97.20.00** Télécopie **01.40.97.25.21.21**

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>